



INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2021

Commune de St Hilaire le Grand

➤ **Compte administratif 2020 et budget primitif 2021 :**

Le Conseil Municipal a validé le compte administratif 2020 tel qu'il lui a été présenté.

Le résultat de clôture au 31.12.2020, reporté sur 2021, s'établit à 71 089 €, résultat comparable à celui de l'année précédente compte-tenu de 2 factures de 2020 reportées sur le budget 2021.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux cette année.

Les subventions aux diverses associations ont été maintenues à leur niveau habituel afin d'encourager celles-ci à reprendre leurs activités dès que cela sera à nouveau possible.

En fonction de ces éléments, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2021.

➤ **Bibliothèque municipale :**

La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

Réouverture le vendredi 30 avril de 16h20 à 18h30.

Retrouvez toute l'actualité de la bibliothèque de Saint-Hilaire sur notre page facebook.

depuis Google : <https://fb.me/BiblioSHLG>

depuis Facebook : Bibliothèque de Saint Hilaire le Grand

➤ **Vaccination :**

La vaccination se poursuit au centre de vaccination de Suippes.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, n'hésitez pas à contacter la mairie afin que vous puissiez être appelé dès que votre tranche d'âge sera concernée.

Tel : 03 26 70 00 26 ou Mail : covid19.mairie.sthlgd@gmail.com

➤ **Gravillonnage :**

Le gravillonnage des rues de Sommepey, des Écoles, des Remparts, du Clos, Saint-Médart et Jean Gillet a été retardé. Il va être réalisé très prochainement.

Merci de faciliter le passage des camions en ne stationnant pas dans ces rues.

➤ **Cérémonie du 8 mai :**

La situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de tenir la cérémonie commémorative du 8 mai dans son format habituel.

La cérémonie (lecture du discours du Ministre aux Anciens Combattants, dépôt de gerbe, temps de recueillement) se déroulera donc **sans public**.

La population est invitée à s'associer à la commémoration en pavoisant les fenêtres et balcons.

➤ **Attestation de déplacement :**

Vous trouverez au verso de cette feuille d'informations, la nouvelle attestation que vous devrez avoir lors de vos déplacements à plus de 10 kms de votre domicile.

Vous pouvez la télécharger sur le site interieur.gouv.fr. La mairie peut également vous la fournir si besoin.

➤ **Annonce « Gendarmerie » :**

La gendarmerie recrute : 10 000 postes par an sont à pourvoir à l'échelon national dont 5 000 sans condition de diplôme pour les jeunes de moins de 26 ans.

PLUS D'INFOS SUR LAGENDARMERIERECRUTE.FR OU PAR TEL AU 0326079888.

PROCHAIN CONSEIL LUNDI 17 MAI À 20H30 À LA MAIRIE

